

Ministry of Education

Ministry of Training, Colleges
and Universities

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Édifice Mowat
Queens Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger
Direction de l'école d'application du Centre Jules-Léger
Direction de l'école provinciale du Centre Jules-Léger

EXPÉDITEUR : Kevin Costante
Sous-ministre

DATE : le 11 octobre 2011

OBJET : Révision de l'annexe 4 : Certificats en musique qui donnent droit à des crédits, *Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999 (ESO)*

Tel qu'indiqué dans la section 6.8.6 du document ESO, les directions des écoles secondaires de l'Ontario ont le pouvoir d'accorder jusqu'à deux crédits en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour des programmes de musique suivis hors de l'école. Les programmes de musique admissibles à des crédits sont précisés dans l'annexe 4 document ESO : Certificats en musique qui donnent droit à des crédits.

Cette annexe a été mise à jour en septembre 2011 afin de tenir compte des rajustements des exigences du *Royal Conservatory of Music* de Toronto et de l'alignement subséquent sur ces changements par le *Conservatory Canada* de London (Ontario) et le *Trinity College of Music* de Londres (Angleterre). Ci-joint l'annexe révisée.

Je vous saurais gré de transmettre ces renseignements aux personnes appropriées de vos conseils scolaires et écoles secondaires. Pour toute question, veuillez communiquer avec le bureau régional du Ministère.

Kevin Costante

p. j.

c.c. Raymond Théberge, SMA, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche
Mary Jean Gallagher, SMA, Division du rendement des élèves
Chefs des bureaux régionaux